

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une gouvernance cohérente et ouverte de l'Université de Lorraine



Conformément aux engagements pris lors de son élection le 31 mai dernier, la présidente de l'Université de Lorraine, Hélène Boulanger, a présenté en séance du Conseil d'Administration (CA) du 21 juin 2022, un projet de gouvernance cohérente et ouverte. Il s'appuie à la fois sur le renforcement du rôle des conseils de l'Université de Lorraine et de leurs élus et sur la prise en compte dans la définition des portefeuilles des vice-présidences des thématiques portées par les élections internes d'avril 2022.

Renforcement du rôle des conseils

Le renforcement du rôle des conseils passe par l'accroissement du temps consacré aux débats stratégiques lors des séances ainsi que par une nouvelle manière d'associer les élues et les élus de tous horizons à la réflexion et à la construction des orientations de l'établissement. Pour cela, le fonctionnement des commissions (issues du CA) et comités (issus des autres conseils) va être intégralement renouvelé.

Voir la [vidéo de présentation](#) de la présidente de l'Université de Lorraine.



Réunis régulièrement, les commissions et comités travailleront avec les vice-présidences en charge des dossiers concernés et auront pour fonction de partager très en amont les informations disponibles, de procéder à des analyses partagées, de formuler des recommandations ou de proposer des amendements sur les projets de délibération construit par la présidence dans leur périmètre de compétences. L'expression des commissions ou des comités n'engagera pas la prise de position des élues et élus des conseils qui doivent conserver leur libre-arbitre.

Chaque commission et comité sera présidé par un(e) représentant(e) des personnels élue appartenant à une autre liste que celles ayant soutenu la candidature de la présidente, dans une logique de représentation égale. Chargé(e) de l'animation des travaux, la présidente ou le président travaille de concert avec la vice-présidence en charge de son périmètre pour assurer la bonne progression des travaux.

Annexe 1 :

[Composition provisoire des commissions et comités UL](#)

Création de commissions et de comités (cf. Annexe 1)

Deux commissions et deux comités vont être créés avec une présidence confiée à chaque tendance présente au sein du CA (Confiance, Espoir, UL-Ensemble et SNPTES). Compte tenu des thématiques ayant dominé les échanges lors de la campagne électorale, quatre thématiques se sont distinguées : **moyens | facilitation du fonctionnement de l'établissement | transition écologique | égalité-diversité-inclusion**.

- **Commission « Moyens » issue du CA**

Le sujet sur lequel les différences entre les listes sont les plus marquées est celui des moyens. Cela recouvre les questions relatives aux orientations budgétaires et à l'allocation interne, dans ses dimensions de masse salariale, de fonctionnement et d'investissement.

- **Commission « Facilitation du fonctionnement de l'université » issue du CA**

Ce sujet est un point commun de la grande majorité des programmes des listes représentées dans les collèges des personnels. Si les points de vue sur la méthode peuvent être différents, l'attente est grande de pouvoir suivre et partager les progrès des chantiers ouverts en la matière.

- **Comité « Transition écologique » issu du Conseil de la Vie Universitaire (CVU)**
Ce sujet est un point commun de la majorité des programmes des listes représentées dans les collèges des personnels, avec des approches parfois sensiblement différentes.
- **Comité « Égalité Diversité Inclusion » issu du CVU**
Cette commission permettra de suivre la mise en œuvre du schéma directeur de la politique d'égalité-Diversité-Inclusion (EDI), en proposant si nécessaire des évolutions.

Organisation de l'exécutif en cohérence avec les objectifs politiques

A l'occasion du Conseil d'Administration du 21 juin 2022, des Conseils de la Formation et de la Vie Universitaire du 22 juin 2022, les membres des conseils ont procédé à plusieurs élections qui permettent de constituer progressivement la nouvelle équipe politique.

Au sein des conseils centraux :

- **Myriam Doriat-Duban** a été élue 1^{ère} vice-présidente et vice-présidente du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine (élection du 21 juin). [En savoir +](#)
- **Nicolas Oget** a été élu vice-président du Conseil de la Formation (élection du 22 juin) [En savoir +](#)
- **Pierre Degott** a été élu vice-président du Conseil de la Vie Universitaire (élection du 22 juin) [En savoir +](#)
- **Ayhan Bostanci** a été réélu vice-président étudiant (élection du 22 juin). [En savoir +](#)

En soutien à la stratégie d'établissement, huit vice-président(e)s hors champs recherche, formation et vie universitaire ont également été élus en CA du 21 juin :

- **Camille Diou**, vice-président en charge du pilotage, des finances et du Sénat Académique
- **Stéphane Leymarie**, vice-président en charge de la stratégie territoriale et de la vie institutionnelle
- **Karl Tombre**, vice-président en charge de la stratégie internationale et européenne
- **Christophe de Nantois**, vice-président en charge de l'immobilier et de l'efficacité énergétique
- **Jérôme Sterpenich**, vice-président en charge des partenariats et de l'innovation
- **Pascal Tisserant**, vice-président Égalité-Diversité-Inclusion
- **Guillain Mauviel**, vice-président Transition écologique
- **Marion Martiny**, vice-présidente en charge de la facilitation du fonctionnement interne de l'établissement

[En savoir +](#) sur les périmètres des portefeuilles des huit vice-présidences élues.

Calendrier

Le Conseil Scientifique élira son ou sa représentant(e) le 28 juin 2022 et le Conseil d'Administration du 11 juillet finalisera la composition de cette nouvelle gouvernance cohérente et ouverte avec l'élection des derniers vice-présidents « fonctionnels », appuyés par des chargé(e)s de mission pérennes ou ponctuels.

CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt
Chargée de relations presse
06 75 04 85 65